AR Prefecture

006-210600995-20220727-202241-DE Reçu le 29/07/2022 Publié le 29/07/2022



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUGET-THENIERS - 06260

Séance du 27 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juillet, à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal de la Commune de PUGET-THENIERS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : M. Pierre CORPORANDY, Maire.

Date de convocation : 20 juillet 2022

Nombre de membres :

- En exercice : **19** - Présents : **15**

Présents M.M.: CORPORANDY P.- FACCHINI M.- DAVID J.P.- REDELSPERGER

A.M.- PEYRE J.- LIONS A.- JACQUEMOUD P.- NAISONDARD J.-MICOL G.- RAYBAUD G.- DROGREY C.- ZATILLA A.- DURAND I.-

LOMBARD M.- DEROO C.

Pouvoirs M.M.: MASSOLO L. à CORPORANDY P.

MARTIN S. à LOMBARD M.

Absents M.M.: COLLE E.- VIOLA B.

Secrétaire de Séance : LIONS A.

2. DCM N° 2022/41 - Décision Modificative n° 2 - Budget Général

M. Le Maire expose que dans le cadre de l'acquisition de la propriété de Mme Denise POLVERINI, sise 10 avenue Emmanuel Signoret, il y a lieu d'effectuer les virements et ouvertures de crédits suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	ARTICLE	ARTICLE/OBJET	MONTANT
21	21318/191	Acquisition propriété B n° 153 (Denise POLVERINI)	330 000.00 €
23	2313/17	Aménagement Urbain	- 330 000.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Après en avoir délibéré,

DECIDE les virements et ouverture de crédits mentionnés ci-dessus.

AR Prefecture

006-210600995-20220727-202241-DE Reçu le 29/07/2022 Publié le 29/07/2022

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Pierre CORPORANDY.